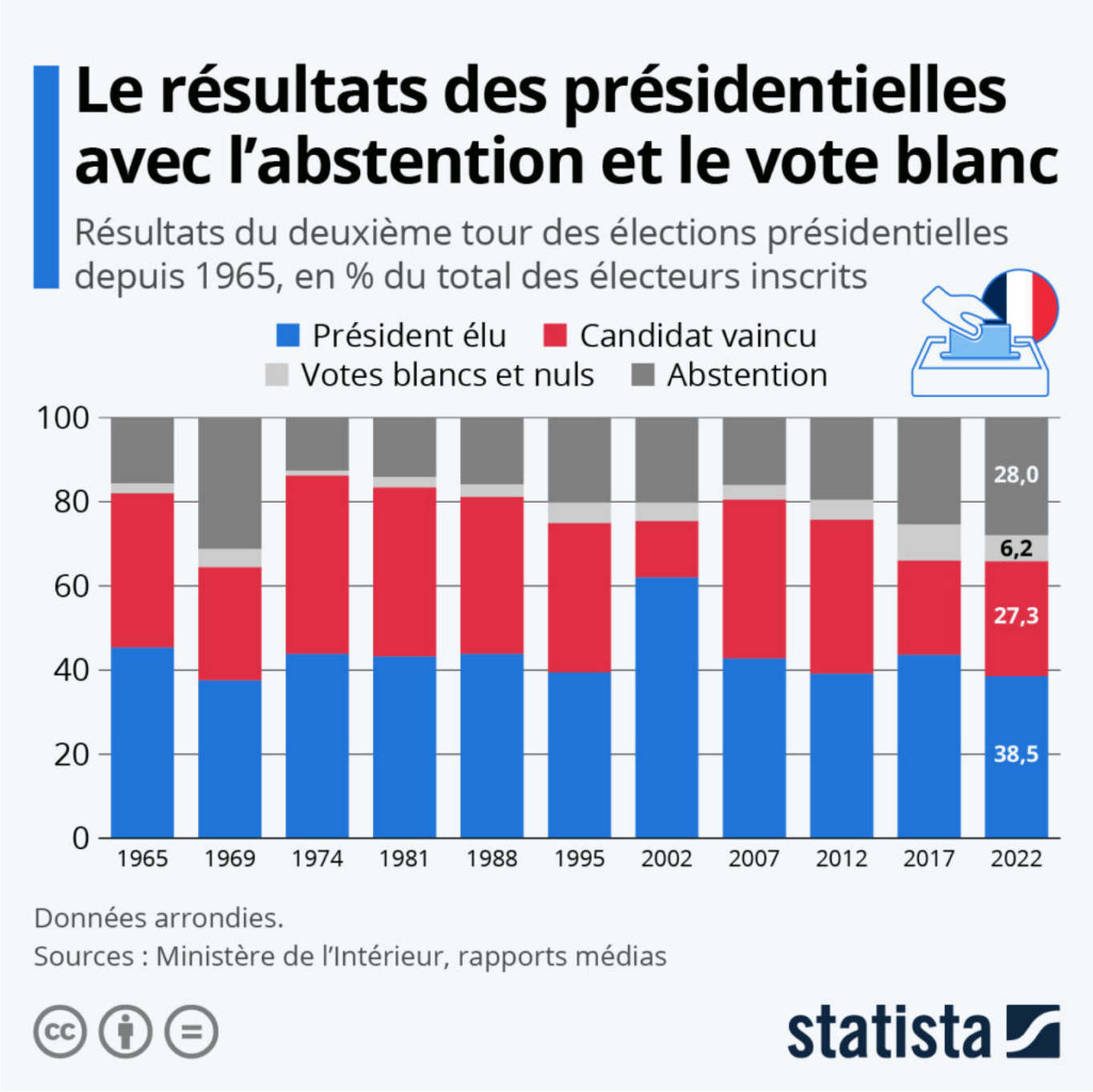
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Présidentielles : les résultats si l'abstention et le vote blanc étaient pris en compte



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Emmanuel Macron a été réélu ce dimanche, remportant le second tour de l'élection présidentielle face à Marine Le Pen avec 58,6 % des suffrages (soit 18,8 millions de voix), contre 41,5 % pour la candidate du Rassemblement national (13,3 millions). Les 48,7 millions de Français appelés à voter ne se sont pas vraiment bousculés vers les urnes. Selon le Ministère de l'Intérieur, l'abstention a atteint 28 %, ce qui représente 13,6 millions d'électeurs.

La prise en compte des votes blancs et nuls ainsi que des abstentionnistes dessine un autre visage du résultat des élections présidentielles. En pourcentage du total des électeurs inscrits sur les listes, le score d'Emmanuel Macron se situe à 38,5 % et celui de Marine Le Pen à 27,3 %. L'abstention, qui a concerné 28 % des inscrits, a atteint le niveau le plus élevé mesuré après la présidentielle de 1969 (31,1 %). Enfin, on compte également 6,2 % de bulletins blancs ou nuls (soit 2,2 millions).

Comme le montre l'historique présenté dans notre infographie, dans l'histoire de la Ve République, seuls trois autres présidents ont été élus avec des suffrages inférieurs à 40 % des électeurs inscrits. Il s'agit de Georges Pompidou en 1969 (37,5 %), Jacques Chirac en 1995 (39,4 %) et François Hollande en 2012 (39,1 %). Du côté des candidats vaincus, outre Marine Le Pen en 2017 et 2022 (22,4 % puis 27,3 %), seuls deux autres ont obtenu moins de 30 % des voix sur le total des inscrits : Jean-Marie Le Pen en 2002 (13,4 %) et Alain Poher en 1969 (26,9 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

100 propositions : les experts-comptables veulent « se mêler de ce qui les regardent »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



À moins de 3 mois de l'élection présidentielle, les experts-comptables de France vont soumettre 100 propositions à tous les candidats à l'élection présidentielle, quelle que soit leur couleur politique.

Pour les « économistes du quotidien » il s'agit de « se mêler de ce qui les regarde » en contribuant « concrètement au débat » à venir autour des thématiques suivantes :

- faciliter la vie des entrepreneurs,
- accompagner les TPE/PME vers les enjeux sociétaux, écologiques et digitaux,
- pérenniser le modèle social français,
- moderniser la vie démocratique avec le regard des experts-comptables élus,
- dynamiser les territoires ultra-marins.

« Loin des polémiques stériles, des éléments de langage formatés et des dogmes sclérosants, les professionnels du chiffre et du conseil revendiquent plus que jamais leur rôle central au cœur de l'activité économique, sociale et donc démocratique du pays, explique Lionel Canesi, président de l'Ordre national des experts-comptables. C'est pourquoi le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables a lancé une réflexion nationale. Objectif : proposer des solutions aux urgences économiques liées à la conjoncture inédite, mais également des mesures plus structurelles à même de répondre aux grands défis de moyen et de long terme. Ces 100 propositions (ndlr : à découvrir ci-dessous) émanent de femmes et d'hommes qui pratiquent non pas l'économie des manuels universitaires, mais celle du quotidien de l'entreprise. Elles émanent de citoyens concernés au premier chef par les mutations sociales, sociétales et environnementales de notre époque. 21 000 experts-comptables qui placent l'entreprise au cœur de la société. L'entreprise en tant qu'entité économique à la recherche d'une croissance raisonnée, respectueuse de l'environnement. L'entreprise en tant que lieu d'expression d'un état d'esprit d'émulation, de liberté, de responsabilité et de progrès individuels et collectifs. L'entreprise, groupe de femmes et d'hommes qui poursuivent des objectifs communs et savent que les victoires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

durables ne peuvent être que collectives et partagées. »

Instaurer un cadre juridique, fiscal et social qui simplifie la vie des entrepreneurs
1 Autoriser la liberté du choix du statut social du dirigeant, indépendamment de la structure juridique de l'entreprise.

2 Doter l'entreprise individuelle d'une personnalité juridique propre distincte de celle de l'entrepreneur.

3 Protéger systématiquement le patrimoine « privé » de l'entrepreneur individuel.

4 Créer un « impôt unique sur les bénéfices des entreprises ». Il s'appliquera à toute entreprise quelle que soit sa forme juridique (entreprise individuelle ou société).

5 Assujettir le dirigeant à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales sur les seules sommes effectivement prélevées quelle que soit la structure juridique de l'entreprise.

6 Clarifier l'assujettissement des dividendes aux charges sociales pour les dirigeants qui n'ont pas perçu une rémunération à hauteur d'au moins un PASS (41 136€).

7 Permettre la déduction sociale des cotisations des indépendants finançant les risques lourds de prévoyance du dirigeant (IJ, invalidité, décès…).

8 Développer des mécanismes assurantiels complémentaires et facultatifs pour permettre aux indépendants le libre choix de leur niveau de protection.

9 Préserver la distinction des régimes de protection sociale des salariés et non-salariés dont les attentes et les besoins sont différents.

10 Respecter les spécificités des travailleurs indépendants par la consécration de leurs régimes autonomes de retraite.

Renforcer les fonds propres des entreprises
11 Exonérer (impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés) les bénéfices incorporés au capital dans la limite de 50 000€ par an.

12 Accélérer la perception des crédits d'impôt dès l'engagement des dépenses par l'entreprise.

13 Rendre immédiat le remboursement de la créance de carry back.

14 Généraliser l'autoliquidation de la TVA pour les opérations en B to B.

Faciliter la transmission d'entreprises
15 Pérenniser l'amortissement fiscal du fonds commercial et l'étendre à tous les éléments incorporels.

16 Harmoniser les droits d'enregistrement des cessions d'entreprises (fonds de commerce ou titres de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

société) à 0,1% pour faciliter la reprise d'entreprises.

17 Exonérer totalement des droits de mutation à titre gratuit les transmissions d'entreprise au sein du cercle familial ou au profit des salariés.

18 Transformer le report en sursis d'imposition lors du passage d'une entreprise individuelle en société.

Accompagner la croissance des micro-entreprises
19 Mettre en place un rendez-vous d'accompagnement à la croissance des entrepreneurs.

Faciliter la compétitivité des entreprises françaises
20 Taxer les entreprises sur l'EBE et non sur la VA pour ne pas pénaliser celles qui emploient des salariés en France.

21 Alléger la CFE sur les établissements industriels dont les immobilisations sont supérieures à 500 000€ et dont les locaux sont assimilés à des locaux professionnels.

Moderniser l'imposition des revenus et du patrimoine
22 Rendre optionnelle l'imposition par foyer fiscal. Chaque conjoint calcule et acquitte l'impôt sur ses propres revenus.

23 Remplacer le système du quotient familial par un crédit d'impôt pour enfants à charge. Tous les foyers bénéficient du même avantage fiscal.

24 Créer de nouvelles tranches pour une meilleure progressivité de l'impôt (sur 39,3 millions de foyers fiscaux, 43,77% payent l'IRPP et 13 % payent 80 % du montant global).

25 Imposer les revenus fonciers selon un régime forfaitaire unique, quel que soit le montant des recettes perçues et soumettre les revenus fonciers au PFU (flat tax) au taux de 30 %.

26 Exonérer les PV immobilières s'il y a réinvestissement dans l'immobilier (favoriser le réinvestissement immobilier).

27 Exonérer les PV immobilières des biens détenus depuis moins de 10 ans afin de fluidifier le marché immobilier en incitant à remettre des biens sur le marché.

28 Exonérer la résidence principale de l'IFI.

29 Exonérer d'IFI l'ensemble des biens immobiliers affectés à l'exercice d'une activité professionnelle, quelle que soit l'entreprise utilisatrice.

30 Permettre la déduction des impôts locaux sur le montant de l'IFI.

Favoriser les donations aux enfants et petits-enfants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

31 Exonérer les dons de somme d'argent pour l'acquisition d'un bien immobilier (achat, construction, investissement locatif…).

32 Augmenter le montant des donations exonérées et réduire la durée des abattements. Par exemple : 150 000€ tous les 12 ans (donation en nue-propriété). 300 000€ tous les 6 ans (donation en pleine propriété).

Accompagner le commerce de proximité

33 Créer un contrat de revitalisation artisanale et commerciale régional regroupant, sous forme d'un GIE, l'ensemble des foncières concernées par la gestion de baux commerciaux. Ce GIE pourrait préempter des baux dans des zones menacées par la désertification commerciale (notamment dans les communes de moins de 20 000 habitants). La réhabilitation des locaux, la sélection d'un repreneur par appel à projet et la mise en place d'une franchise de loyers sur une durée à déterminer permettraient de soutenir les commerces de proximité et de lutter contre la désertification commerciale qui touche l'ensemble de notre territoire.

34 Créer, via le dispositif « territoire zéro chômeur » étendu à l'échelle régionale, une entreprise à but d'emploi et d'insertion régionale, dédiée à la création d'un service de livraison de proximité à usage exclusif des commerces de proximité subventionné par la région pendant les 24 premiers mois. Ce dispositif aurait le double avantage de permettre l'emploi de personnes en insertion et de proposer une solution innovante aux commerces de proximité qui pourraient se tourner vers d'autres acteurs que les opérateurs actuels de la livraison à domicile.

Mettre en place des indicateurs de mesure de l'impact écologique des TPE/PME

35 Définir un socle d'indicateurs couvrant la RSE de l'entreprise, simples à mettre en œuvre. Se servir de la comptabilité « traditionnelle » pour enregistrer les impacts environnementaux (coût énergétique d'un mail, du fonctionnement d'un ordinateur, mesure du turn over en entreprise, jours de télétravail proposés, bilan carbone de la restauration en entreprise, calcul de l'empreinte carbone de la prestation de services et des biens utilisés pour la prestation de services…).

36 Élargir le crédit à impact aux TPE/PME.

37 Ajouter au bilan vert réalisé par une dimension sociale et sociétale pour permettre la réalisation d'un bilan RSE.

38 Créer un bilan carbone des experts-comptables avec une norme définie par le CNOEC.

Mettre en place une fiscalité incitative pour orienter l'investissement des TPE/PME vers les secteurs écologiques et numériques

39 Mettre en place un suramortissement sur les investissements éco-responsables assurant la transition écologique.

40 Autoriser les entreprises à constituer en franchise d'impôt une provision pour investissement durable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

41 Récupérer la TVA sur les véhicules propres (100 % sur les véhicules électriques et 50 % sur les hybrides).

42 Amortir intégralement le prix d'acquisition des véhicules propres et relever le plafond pour les véhicules hybrides.

43 Sécuriser les DATA des TPE/PME grâce à la mise en place d'un Cloud souverain européen.

44 Créer une réduction d'impôt sur le revenu spécifique (50 % plafonné à 10 000€ par part fiscale), pour encourager l'investissement des Français dans les entreprises d'utilité sociale ou environnementale (EUSE).

45 Mettre en place une TVA « seconde vie » pour l'acquisition et la réparation d'objets électroniques reconditionnés, avec un taux réduit à 5,5 %, afin d'inciter les citoyens à réparer plutôt qu'à remplacer leurs objets électroniques

Faciliter et moderniser l'organisation du travail

46 Augmenter le pouvoir d'achat en exonérant de cotisations sociales (salariales et patronales) et d'impôts les heures supplémentaires et complémentaires. Cette mesure favoriserait à la fois le pouvoir d'achat des salariés et la capacité des entrepreneurs à assurer leur production malgré les difficultés de recrutement.

47 Mettre en place, tous les 5 ans, une grande conférence sur la formation sous l'égide des régions pour anticiper les besoins en recrutement des entreprises dans les bassins d'emploi.

48 Investir massivement dans les secteurs technologiques d'avenir en commençant par la création de campus dédiés permettant des synergies entre les secteurs d'activité (campus IA, campus durabilité, campus hydrogène…).

49 Assouplir les règles de remplacement d'un salarié à temps partiel par un autre salarié à temps partiel.

50 Supprimer l'obligation pour l'employeur de mettre en demeure le salarié en cas de dépassement des durées maximales du travail en laissant la responsabilité au salarié.

51 Pérenniser la prime PEPA version 2021 exonérée de cotisations sociales et d'IR (intéressement simplifié pour les entreprises de moins de 50 salariés).

52 Unifier les règles relatives aux durées maximales hebdomadaires de travail en prévoyant une référence unique : une durée maximale absolue de 48h par semaine.

53 Permettre aux mandataires sociaux assimilés aux salariés de bénéficier de l'activité partielle.

54 Pérenniser le dispositif d'aide à l'embauche des salariés en apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Adapter la formation professionnelle tout au long de la carrière
55 Repenser le ministère de l'Éduction nationale en créant un véritable ministère de la Formation tout au long de la vie (intégrant la formation initiale et la formation continue).

56 Poursuivre les efforts vers l'alternance (apprentissage ….) avec la mise en place d'une loi d'orientation éducative et professionnelle de moyens financiers en soutien avec France Stratégie. Mieux organiser l'orientation professionnelle des jeunes par le recours à des spécialistes de l'orientation en liaison avec les branches professionnelles.

57 Intégrer dans la formation initiale des formations « Soft Skills » c'est-à-dire des formations fondées sur les qualités relationnelles, le savoir-être personnel et professionnel. Le numérique va amplifier les métiers nécessitant empathie et créativité.

58 Construire un socle européen de formation professionnelle et permettre de faire des apprentissages (ou alternances) en dehors de l'hexagone et de recevoir des apprentis (ou alternants) d'autres pays européens.

59 Favoriser les formations qui alternent emploi et étude en s'inspirant du modèle néerlandais 'Katapult', réseau de partenariats public-privé entre des entreprises, des centres de recherche et des écoles.

Accroitre l'efficacité de la formation professionnelle
60 Faire du plan de formation un outil stratégique de gestion des ressources humaines et le rendre obligatoire quelle que soit la taille de l'entreprise.

61 Améliorer l'accès à la formation dans les TPE et PME, en simplifiant les dispositifs actuels, par exemple en allouant une aide forfaitaire annuelle de 1 000€ par salarié pour les entreprises de moins 50 salariés.

62 Favoriser l'innovation pédagogique auprès des opérateurs de formation en partenariat avec les branches professionnelles.

63 Créer un crédit d'impôt de 2 000€ pour toutes les formations certifiantes des travailleurs non-salariés et assimilés, majoré du double si la formation relève de la RSE.

64 Mettre en place un crédit d'impôt de 1 000€ par senior formé pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge.

65 Acculturer les TPE/PME à la GPEC en allouant une somme de 2 500€ à l'accompagnement des TPE.

Mieux financer la protection sociale
66 Mettre en place une TVA sociale ayant pour objectif de :
– Renforcer le pouvoir d'achat des actifs, améliorer la compétitivité de l'économie française, lutter contre la concurrence déloyale des pays producteurs de biens de consommation massivement importés, favoriser les relocalisations ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

– Évaluer la mise en place d'une TVA sociale pour limiter le rôle des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale ;
– S'appuyer sur cette ressource fiscale pour baisser les cotisations sociales et favoriser le tissu économique français.

67 Instaurer une micro-taxe de 0,3% sur l'ensemble des paiements électroniques, consacrée au financement de la protection sociale.

Simplifier et mettre en cohérence les prélèvements sociaux
68 Mettre fin à la multiplication, à l'augmentation et à la complexification progressive des cotisations qui ont conduit à une perte totale du lien entre l'effort contributif du cotisant et les prestations auxquelles il donne droit.

69 Réduire la part des contributions sociales non créatrices de droit. Actuellement, dès 1 PASS, la part des 'taxes sociales' non créatrices de droit atteint déjà plus de 53% des cotisations versées.

70 Aligner l'assiette de calcul des prestations et celle des cotisations pour les revenus de remplacement (prévoyance et retraite).

71 Faire financer les droits généraux (famille et santé) par des prélèvements fiscaux ou parafiscaux.

Sécuriser l'avenir du système de retraite
72 Pérenniser la stabilité du modèle français pour les 50 prochaines années :
– Prendre en compte et utiliser comme modèle les régimes autonomes des professionnels libéraux. Ces régimes bénéficiaires ne peuvent être confondus avec les régimes autonomes déficitaires, – Limiter le régime universel pour chacun des trois régimes (fonction publique, salariés et indépendants) au seul régime de base,
– Maintenir et développer les régimes autonomes complémentaires au sein de chacune des familles.

73 Ajuster l'âge de départ à la retraite autour d'un âge pivot pour financer l'avenir des retraites :
– Choisir l'augmentation de l'âge de départ à la retraite comme variable d'ajustement, plutôt que la hausse des cotisations déjà fixées à des niveaux peu soutenables ou la baisse des pensions déjà très faibles,
– Aligner l'âge de départ à la retraite sur l'âge moyen constaté dans les autres pays de l'Union européenne pour offrir une visibilité financière aux régimes et passer le cap du départ en retraite des générations à venir,
– Retenir l'idée de mettre en place d'un réel âge pivot avec un mécanisme de décotes et de surcotes en fonction de l'âge réel de départ à la retraite.

74 Encourager l'activité des seniors :
– Réinstaurer la possibilité pour toute personne cumulant emploi et retraite d'acquérir des droits supplémentaires durant la période de cumul emploi/retraite ;
– Encourager les modalités d'activité adaptées à l'avancée en âge (travail à temps partiel, retraite progressive, tutorat, etc.).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Moderniser la vie démocratique
75 Moderniser la démocratie : rendre possible le vote électronique.

76 Mettre en place un mandat unique renouvelable une fois.

Moderniser le statut de l'élu
77 Mettre en place une déclaration d'indépendance pour chaque élu, avec, comme mesure de protection, l'instauration d'un comité d'indépendance ou d'éthique pour chaque collectivité, sollicité pour chaque cas de suspicion ou de confirmation, et susceptible de recourir à un niveau territorial supérieur.

78 Intégrer l'ensemble des revenus dans le calcul du plafonnement des indemnités.

79 Rendre la formation obligatoire pour certaines fonctions électives, avec des dispenses justifiées par niveau de compétence.

Revoir l'organisation territoriale
80 Instaurer à chaque échelon territorial des comités d'arbitrage permettant la saisine de toute collectivité territoriale concernée.

81 Réviser le nombre d'élus en fonction d'un quota de population par élu.

82 Finir la simplification et l'unification du processus ordonnateur – comptable – payeur.

Garantir les ressources de financement : clarification des recettes fiscales des collectivités, certification des comptes des collectivités
83 Garantir le montant de la dotation globale de fonctionnement pour l'élaboration des budgets primitifs des collectivités, avec un mécanisme de rattrapage suivant les comptes administratifs (principe de fonctionnement budgétaire dans le secteur sanitaire et médico-social).

84 Réformer la fiscalité locale, en redonnant une plus grande autonomie fiscale aux communes sur trois dimensions : foncière, revenu et consommation (TVA locale).

Améliorer la gestion interne des collectivités : fonction publique territoriale, gestion des infrastructures…
85 Achever la convergence du processus de normalisation comptable des collectivités locales par l'harmonisation des normes comptables sous l'autorité de l'ANC.

86 Clarifier la terminologie et la définition des concepts comptables de la comptabilité publique en appliquant les principes de la réglementation comptable édictés par l'ANC.

87 Permettre la présentation et l'adoption des comptes annuels d'une collectivité territoriale sur la base d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe.

88 Créer à chaque niveau de collectivité territoriale, de la commune à la région, des comités ou pôles de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

coopération économique ayant pour fondements l'insertion, l'innovation et l'initiative économique, et permettant à chaque catégorie d'acteurs (élus, entreprises, et citoyens) d'échanger et d'entreprendre.

Collectivités et vie démocratique : actions et relations avec les concitoyens
89 Mettre en place et rendre publics des tableaux de bord normatifs de gestion des collectivités locales (définis au niveau national et sous délibération parlementaire), permettant ainsi à chaque citoyen d'analyser cette gestion à l'aide d'indicateurs objectifs (principe d'évaluation des politiques publiques).

Dynamiser l'économie des territoires ultramarins
Créer les conditions d'une reprise rapide et durable
90 Pérenniser le dispositif '1 jeune 1 solution' au-delà du 31/12/2022 eu égard à la situation du chômage de masse des jeunes, puisque celui-ci se révèle être un moyen efficient d'intégrer des jeunes au sein du marché du travail.

91 Élaborer un plan de relance adapté et modulé par territoire et secteurs d'activité.

92 Étendre à l'ensemble des TPE des territoires les dispositifs d'abattement sur les bénéfices (ZFANG) en revoyant les taux d'abattement pratiqués.

93 Promouvoir les filières d'activités locales pour inciter à la consommation des produits locaux avec des chèques services 'pei' en orientant la consommation vers les produits et services issus des territoires.

Renforcer et faire grandir les TPE/PME des territoires
94 Mettre en œuvre un « plan Marshall » de la formation axé sur la montée en compétences dès lors que subsiste un manque de main-d'œuvre qualifiée dans les Outre-mer, menaçant la reprise économique. Il est également nécessaire d'augmenter le niveau de compétence en matière de management et de gestion des chefs d'entreprise des territoires. Mettre en place une formation dans les territoires pour éviter l'exode en Métropole (ex : Mayotte).

Assoir le développement économique et social des Outre-mer par un renforcement des mesures de structuration des économies
95 Dynamiser la commande publique et réaliser des grands travaux tels que des équipements structurants avec un effet d'entraînement plus important pour les régions ultramarines en utilisant les mécanismes du type Small business Act.

96 Stabiliser l'application des textes dans le temps par une loi-cadre en sanctuarisant les dispositifs législatifs et réglementaires (LODEOM, ZFANG, AFI).

Territoires des caraïbes
97 Pour les territoires des Caraïbes, développer des contacts avec le bassin économique caribéen et leurs voisins du territoire américain par la mise en place d'une institution chargée d'accompagner les entreprises à la conquête d'un marché extérieur (hors territoire national).

La Corse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

98 Exonérer d'impôt sur le revenu les entreprises individuelles ou d'impôt sur les bénéfices les sociétés jusqu'à 70 000€ de résultat sous condition de maintien du bénéfice en réserve dans l'entreprise ou la société.

99 Alléger de 50% les cotisations sociales patronales pour les salariés avec un plafond égal à 2 fois le Smic, et de 50% pour les cotisations à la Sécurité sociale des indépendants (SSI) pour les entrepreneurs individuels et les gérants majoritaires rémunérés de SARL et les cotisations de Sécurité sociale pour les présidents de SAS rémunérés.

100 Abaisser le taux normal de la TVA à 10%, les taux de TVA spécifiques à la Corse supérieurs à ce nouveau taux seraient alignés sur ce dernier (exemple : le taux de TVA sur les produits pétroliers de 13% serait abaissé à 10%).

Valérie Pécresse à Cavaillon ce jeudi 6 janvier



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

La candidate LR Valérie Pécresse sera à Cavaillon ce jeudi 6 janvier pour son premier meeting de campagne de la Présidentielle, programmé à 17h30 salle du Moulin Saint Julien.

Elle abordera notamment le thème de la sécurité et tiendra une réunion publique en fin d'après-midi. La candidate organisait il y a quelques jours un comité stratégique de campagne auquel participait le député de Vaucluse, Julien Aubert, qui sera chargé de coordonner l'équipe 'Riposte'. « Enchanté de rejoindre l'équipe de campagne de Valérie Pécresse que je remercie pour sa confiance. J'aurai la charge de coordonner la cellule riposte aux côtés de Alexandra Dublanche avec les valeureux « corsaires » Valérie Boyer, Valérie Debord, Charles Prats, Jonas Haddad et Robin Reda », annonçait le député. Avant d'ajouter : « Le Vaucluse est honoré d'accueillir le tout premier meeting de Valérie Pécresse de l'année. Nous lui porterons chance ! »

L.M.

Maison commune : coloc' solidaire ou copropriété périlleuse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



‘Ensemble citoyens’, la maison commune avec Emmanuel Macron en tant qu’architecte a vu le jour. Une famille réunissant LREM, le Modem, Agir, Horizons, Territoires de progrès et En commun. Le député LREM Adrien Morenas qui s’est rendu à la Mutualité revient sur cet édifice et les prochaines présidentielles.

L’Echo du mardi : avec des personnalités aussi fortes de la majorité, la maison ne risque-t-elle pas de vaciller à la première secousse sismique ?

Adrien Morenas : il est bon lorsque l’on agrandit la famille de poser les jalons qu’il ne faudra pas dépasser. ‘Ensemble citoyens’ réunit des personnes qui sont persuadées d’une chose : le président doit se représenter car il est le seul capable de répondre aux problématiques et aux défis de notre pays. L’orgueil personnel passe au second plan, quelle que soit la famille politique. Nous sommes des maillons, l’idéologie politique est toujours plus grande. Edouard Philippe apporte une réponse à des personnes qui souhaitaient rejoindre la majorité mais ne se retrouvaient pas forcement dans d’autres partis. Horizons marque l’aile droite, Territoires de progrès et En commun marquent l’aile gauche écologique. C’est la force de cette maison. Une idée juste, qu’elle soit de gauche ou de droite, doit être appliquée.

Le Modem et Agir auraient-t-ils raison de se méfier du nouveau parti d’Édouard Philippe qui chasse un peu sur leurs terres électorales : soutien au nucléaire, libéralisme économique,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

immigration contrôlée… ?

Non à mon sens. Ce n'est pas une question de méfiance. Je prends l'exemple d'Emmanuel Macron et François Bayrou qui ont marché l'un à côté de l'autre pendant cinq années. LREM et le Modem sont deux mouvements sociaux libéraux, une terminologie que j'aime mieux employer. Edouard Philippe a été le premier ministre de ce mouvement LREM et a appliqué les directives du programme d'Emmanuel Macron. A aucun moment, sauf sur réforme, il n'a dérogé à ce que demandait le président de la République. L'égo et les positions individuelles doivent être mis de côté au profit de l'intérêt commun.

N'est-ce pas un pari trop audacieux de faire coexister des piliers avec des divergences sur des thèmes aussi majeurs que la retraite ?

Pour avoir été au Havre le jour du lancement de son parti Horizons, Edouard Philippe n'a jamais évoqué de retraite à 67 ans. Il a simplement rappelé que beaucoup de pays voisins partaient à la retraite plus tard que nous, entre 64 et 67 ans. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de discuter de ce sujet avec les députés du Modem. Il fut une époque où il n'y avait pas pléthore de Bac+5, la population était divisée par deux, le taux de vie nettement inférieur à celui d'aujourd'hui. La retraite au bout de 40 annuités convenait parfaitement. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour cotiser un peu plus. Où placer le curseur ? Comment cotiser 40 ans si quelqu'un commence à travailler à 25 ans ? L'âge pivot de départ doit être évoqué, faire l'objet de négociations impliquant tous les acteurs.

Qu'est-ce qui différencie 'Ensemble citoyens' de l'UMP qui a connu des crises internes successives ?

La différence avec l'UMP, c'est que ce parti a voulu rassembler toute la droite, y compris des personnes animées par des idées d'extrêmes droites. Ce qu'avait d'ailleurs fait le parti socialiste quand Mitterrand a été élu, en rassemblant les étiquettes sous le 'Front républicain'. Encore une fois, nous ne sommes pas « ni ni » mais nous sommes de droite et de gauche. Si nous voulons faire de grandes politiques sociales, il est nécessaire d'appliquer une politique économique rigoureuse en matière de budget.

Le point de friction majeur risque d'être les désignations de candidats pour les législatives. 'Ensemble citoyens' : joyeuse coloc' ou chacun chez soi ?

Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Pour pouvoir prétendre se présenter aux législatives, il faut en premier lieu soutenir Emmanuel Macron pour la campagne qui s'annonce. Je n'ai pas vu beaucoup de personnes signer la tribune de soutien au président de la République en Vaucluse. La problématique d'Horizons n'est pas Edouard Philippe, mais plutôt les personnes qui espèrent obtenir quelque chose sans donner gage au président et le soutenir.

Le Sénat a rejeté en première lecture le budget pour 2022. Un budget qualifié « d'indéfendable et électoral » selon le sénateur Jean-Baptiste Blanc. Ce PLF est-il raisonné et raisonnable ?

On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Nous ne pouvons pas mobiliser 100 milliards d'euros de plan de relance sans mettre la main à la poche. Nous aurions pu faire un budget équilibré,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

même si la tâche aurait été extrêmement compliquée. Les infirmières n'auraient pas été augmentées, France relance aurait été arrêté, les moyens affectés à la sécurité auraient été réduits. De la même manière, nous n'aurions pas investi dans notre souveraineté alimentaire, industrielle, technologique, ni dans le nucléaire et les petits réacteurs. Tout le monde veut baisser les fonctionnaires, sauf chez soi. Je rappelle que la France a le premier taux de croissance de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques, ndlr). L'investissement n'est jamais une folie dépensière lorsqu'il permet de sécuriser l'avenir.

Que vous inspire la droite d'aujourd'hui ?

Ma circonscription est l'exemple même de ce qui se passe quand une personne de droite veut trop se rapprocher des extrêmes sur le triptyque : sécurité, immigration, identité. Je pense que même l'électorat qui vote à droite et à l'extrême droite ne se rend pas compte des conséquences sur sa vie de tous les jours. Si Éric Zemmour ferme les frontières, les agriculteurs risquent de se retrouver avec de grosses problématiques pour récolter les cerises et les fraises. Avec cette idéologie de rassembler toutes les droites, nauséabondes, racistes et xénophobes, nous sommes à mille lieues du courant dont certains se revendiquent. De Gaulle prônait une France unie et rassemblée. Je reprends ce qu'une personne avait déclaré à Éric Zemmour et qui suscite largement mon adhésion : « Vous n'êtes même pas le début du commencement du brouillon de de Gaulle ».

Éric Ciotti qui soutiendrait clairement Éric Zemmour en cas de face à face avec Emmanuel Macron au 2nd tour des présidentielles. Certaines frontières poreuses conforteront-t-elles l'adhésion à la majorité ?

Ce qui est certain, c'est que la droite d'aujourd'hui est mal à l'aise. La droite traditionnelle a envie d'une grande droite. De l'autre côté, Edouard Philippe ou Christian Estrosi, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, ne se sentent pas à l'aise avec la proximité de l'extrême droite. Au milieu demeurent quelques orphelins qui ne savent plus trop où donner de la tête. La polarisation de la vie politique est assez inquiétante. Comment est-il pensable d'apporter encore son soutien à Éric Ciotti qui a clairement affirmé qu'il soutiendrait Éric Zemmour ? Je suis en contradiction avec l'ensemble du discours de ce dernier. Un mot sur le débat LR, qui a parlé d'économie ? L'éternel sujet de l'immigration a monopolisé les 128 minutes d'échanges.

Adrien Morenas, en marche pour les prochaines législatives ?

J'ai bien évidemment envie de me présenter à nouveau, mais pour ce faire, mon mouvement politique doit d'abord m'investir. En politique, à chaque jour suffit sa peine. Le député est un local qui parle au national. Nous nous enrichissons de tout ce qui se fait chez nous pour le porter à Paris. C'est en discutant que l'on se rend compte des synergies entre départements, dans le but de défendre nos idées ensemble. Faire avancer les choses dans ce temple qu'est l'Assemblée nationale et travailler ensemble pour améliorer la vie des Français au quotidien, voilà ce qui m'anime.

Propos recueillis par Linda Mansouri

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Xavier Bertrand à Courthézon : « Je veux mettre en place une République des territoires »



Après Éric Ciotti et Valérie Pécresse en début de semaine en Vaucluse, place aux envolées sonores du candidat (finalement) LR Xavier Bertrand.

« Le seul qui peut battre Emmanuel Macron, il est en face de vous et vous parle en ce moment même », retorque Xavier Bertrand à un membre de l'auditoire le questionnant sur sa réaction en cas de défaite à la présidentielle. Joute verbale frisant le comique à la salle polyvalente de Courthézon. Dans le public, l'homme à la barbe blanche ponctuera : « vous n'avez pas besoin de hurler, je suis d'accord avec toutes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

vos propositions ! » Ou l'art de la communication.

Souhaitant mettre fin au « purgatoire vécu tous les jours à l'Assemblée nationale », le député et président de la Fédération LR du Vaucluse, Julien Aubert, multiplie les invitations des ténors LR à fouler les terres provençales. Après Lourmarin, l'opération est réitérée ce samedi 30 octobre devant un parterre d'une soixantaine de sympathisants, militants ou simples curieux. Une dame nous glissera à l'oreille une remarque pour le moins éclairante : « dites donc, il n'y a pas beaucoup de jeunes ici… » Un simple tour d'horizon donnera raison à son œil avisé.

En cette matinée de grisaille jalonnée d'averses, Courthézon semblait être 'the place to be' pour la famille gaulliste. De nombreux élus locaux opinent du chef ou laissent échapper un sourire en direction de l'orateur : Thierry Lagneau (maire de Sorgues), Alain Dufaut (ancien sénateur), Dominique Santoni (présidente du Conseil départemental de Vaucluse), Jean-Baptiste Blanc (sénateur), suivis par de nombreux autres maires, conseillers départementaux et régionaux.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Crédit photo: Linda Mansouri

Opération séduction pour le président de la Région Hauts-de-France. Le voilà balayant le spectre large de ces propositions : sécurité, politique migratoire, nucléaire, travail, autonomie des élus locaux. Le cheval de bataille est trouvé : parler aux travailleurs moyens, cette « classe oubliée qui forme le cœur battant de l'économie. » Thierry Lagneau soutiendra en préambule : « dans cette situation de crise, nous avons besoin d'une personnalité forte […]. J'ai fait le choix de l'accompagner, il est le seul en mesure de faire gagner la droite républicaine avec une vraie vision pour notre pays ». Gagner, voilà le graal qui nourrit la croisade de l'ancien ministre du gouvernement Fillon. Gare à ceux qui pronostiqueraient une défaite amère : « Si je fais tout ça, c'est pour la gagner cette présidentielle. Je n'ai pas la tête d'un finaliste ! »

LR, pas LR, finalement LR ?

Le feuilleton s'est éternisé, au gré des interventions médiatiques ou des bruits de couloir. C'est finalement avec la « manufacture LR » que Xavier Bertrand fera la course à l'Elysée. Le congrès du 4 décembre prochain ? « Le seul choix possible pour rassembler tous les Français », déclare celui qui soutient être « un vrai candidat de droite, fidèle à ses valeurs et ses idées » et qui entend bien « redresser le pays, apaiser les Français, redonner confiance et fierté. »

Après avoir fait cavalier seul un temps, Xavier Bertrand a changé de fusil d'épaule. Il insiste, il n'a toutefois pas voulu « créer de nouveau parti ». Nous parlerons plutôt de « laboratoire d'idées » permettant de « façonner le projet » présenté aujourd'hui. Après le 4 décembre, place donc à une course collective. A ceux qui attendent des tirs d'armes et autres bras de fer musclés sur les plateaux TV, Xavier Bertrand désamorce : « Ce ne sera pas la foire d'empoigne, nous n'avons pas le droit de nous diviser. » Ce dernier a ainsi tenu à ce que quatre débats soient organisés pour pouvoir *in fine* « fermer définitivement la parenthèse Macron ».

> **« Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. »**

Très vite, les partis de l'échiquier politique ont les oreilles qui sifflent. A grand renfort de métaphores mortifères, les « vautours et les fossoyeurs » en prennent pour leur grade. Le pion du nom de loyauté est avancé : « A aucun moment je n'ai trahi ma famille politique pour rejoindre les rives de la 'macronie', je sais qui je suis, je connais mes principes. » La France de Macron ? « La France des premiers de cordée » là où le candidat LR entend être le « président de tout le monde. » Le parti à la rose perd aussi quelques épines : « les socialistes ont oublié que le rôle de la politique est de changer la vie des gens. »

L'extrême droite ne sera pas exempte de quelques tirs francs si l'on en croit leurs « sales méthodes d'intimidation et de diffamation. » Prenant l'exemple de la jungle de Calais finalement démantelée après une longue bataille, Xavier Bertrand pointe l'immobilisme du Rassemblement national : « Ils sont incapables de résoudre les problèmes. Ils profitent du malheur des gens. Allez demander à quelqu'un de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

scier la branche sur laquelle il est assis, jamais il ne le fera. » Et de conclure : « Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. Si LR disparaissent, qui parlera de la grandeur de cette nation qu'est la France ? »



Question posée sur la valorisation des filières d'apprentissage. Crédit photo: Linda Mansouri

Fervent défenseur de l'atome, Xavier Bertrand tranchera laconiquement, regard complice avec Julien Aubert. « Je vais être très clair avec vous, si je suis président de la République, vous aurez un président de la République pro nucléaire », refus net et frontal d'abaisser la part du nucléaire à 50% comme c'est le cas aujourd'hui. « Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays », poursuit-il. Question ruralité, le candidat en fera son combat pour redonner ses lettres de noblesse à l'agriculture et la viticulture qui reflètent la « qualité de ce que l'on boit et mange, des emplois, mais aussi la France et son indépendance. »

> **« Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Au chapitre travail, comment sortir des 35h « sans drame » ni insurrection ? Avec un principe de « gagnant-gagnant » selon l'ancien ministre du Travail. Sur la table, cette proposition : au-delà des 35h, pas d'impôt ni de charges. Pour le chef d'entreprise, une exonération de charge de 2 euros par heure, au-delà des 35 heures. « La France oublie les classes moyennes et les catégories populaires qui travaillent. »

Voilà qu'il lâche le micro sur le pupitre, arbore sa plus belle voix de stentor et s'engage dans un ballet gestuel. Objectif ? Matérialiser l'injustice subie par la classe moyenne dont les revenus égalent ceux qui ne travaillent pas. La proposition s'en suit, celui qui travaille et perçoit jusqu'à 2000 net par mois dans un premier temps, bénéficiera d'une prime au travail. « Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas moins de 1500 euros net par mois. Cette prime au travail remplacera et dépassera largement la prime d'activité », propose le cadre LR.

« Qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. »

La République des territoires ? Une proposition qui entend mettre fin à « la confusion des rôles et des problèmes de gouvernance » en France. » Et d'abonder : « que l'Etat s'occupe à nouveau de ce qui est régalien : sécurité, justice, défense, diplomatie, politique migratoire. Mais pour la vie quotidienne, qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. » Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Pour autant, pas d'ode à l'indépendance. Mais d'avantage de liberté, d'autonomie et de responsabilité pour les collectivités. « On est obligé de négocier avec une ARS pour ouvrir une maison de santé ! », fustigera le candidat en tablant sur les dépenses d'investissement (santé, ferroviaire, etc.) pour préparer l'avenir des territoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



« Pourquoi vous m'enlevez le micro, il ne m'a pas encore répondu ! » soutiendra mordicus le sympathisant. Crédit photo: Linda Mansouri

Question politique migratoire, les propositions épousent la doctrine fidèle aux Républicains, jusqu'à Michel Barnier, ancien commissaire européen et négociateur du Brexit, qui propose un retour à une « souveraineté juridique » des États européens en matière d'immigration. En cas d'élection, Xavier Bertrand proposera aux Français de se prononcer dès l'automne 2022 sur une politique de quota migratoire en France. « Nous déterminerons qui nous avons besoin d'accueillir, pour quel type de métier, combien de temps et en provenance de quel pays », tonne le président de Région.

> **« Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas mois de 1500 euros net par mois. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Terminons ces quelques lignes par un sujet, ô combien épineux, dans le sillage des tirs d'arme à feu Cavaillon : la sécurité. Au programme donc, une peine minimale obligatoire d'un an, sans aucun laxisme, pour « tous ceux qui s'en prennent à nos policiers, nos gendarmes, nos pompiers, nos maires. » Une mesure qui entend mettre fin à « l'impunité et l'insécurité qui gangrène notre pays. » Toutes ces propositions permettront-elles au candidat de tirer son épingle du jeu lors du congrès LR ? La fièvre sondagière se réserve, quant à elle, le privilège de faire la musique du débat démocratique.